Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_14-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025

N° C05_06_2025_14 - Modification d'un emploi permanent d'agent comptable - Direction du cycle de l'eau

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	50	9	59	31

Pour : 59	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 28 mai 2025

L'an deux mille vingt cinq, le cinq juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARILLOT Dorick, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BONNET Line, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SARRAZIN Nathalie, GICQUIAUD Floriane, TEXIER Jérôme, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à NOUREAU Dominique), BOURDIER Christine (pouvoir donné à TROCHON Patrick), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à CROMER Marie-Thérèse), GABOREAU Bernard (pouvoir donné à BERTON Jacques), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), RACINE Eric (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), THELLIER Odile (pouvoir donné à GAYET Olivier), WATTEBLED Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
BARRE Gérard, BARRE Daniel, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Patrice, GIRAULT Anne, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THIBAULT Evelyne, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_14-DE

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain GRIFFAULT

****

Modification d'un emploi permanent d'agent comptable - Direction du cycle de l'eau

Vu la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement (IDCC 2147),

Vu l'accord d'établissement du Service Public Industriel et Commercial SPIC portant sur l'organisation du travail, la gestion de la maladie, des régimes de retraite, de la prévoyance, de la mutuelle et des autorisations spéciales d'absences, le dialogue social, la structure des rémunérations et la gestion des astreintes du 28 février 2025,

Vu l'avis du CST en date du 14 mai 2025,

Suite à la mutation interne d'un agent administratif et financier, la direction du cycle de l'eau souhaite procéder à son remplacement au sein du service ressources.

Il est rappelé que les missions liées à l'assainissement sont, depuis le 1er janvier 2020, exercées dans le cadre d'un service public industriel et commercial (SPIC). À ce titre, le recrutement sur ce poste relève désormais du droit privé, et plus précisément des dispositions du Code du travail.

Le poste a été adapté pour correspondre aux classifications de la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement (IDCC 2147). Il sera désormais positionné dans le groupe III, conformément à l'annexe 2 du 12 avril 2000 de ladite convention.

Selon cette classification, le poste d'agent administratif et financier correspond à des travaux qualifiés impliquant la réalisation d'opérations à combiner pour atteindre un objectif défini. Le travail s'effectue en autonomie, avec une responsabilité directe sur les résultats, sous réserve d'un contrôle par étapes exercé par le supérieur hiérarchique.

Conformément aux articles L. 1211-1 et suivants du Code du travail, le recrutement s'effectuera par contrat à durée indéterminée (CDI), à pourvoir à compter du 1er juillet 2025. La rémunération sera déterminée selon les dispositions applicables au groupe III (agent service support) de la convention collective IDCC 2147.

Conformément à l'avis favorable du CST en date du 14 mai 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER la création d'un emploi permanent d'agent administratif et financier au sein de la direction cycle de l'eau, sous la forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI) selon les dispositions du code du travail et de la convention collective IDCC 2147, rémunéré selon les modalités du groupe de qualification III (agent service support – filière administrative) à compter du 1er juillet 2025.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_14-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Sylvain GRIFFAULT
2ème Vice-Président en charge de l'urbanisme et de l'aménagement
18 juin 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
14 juin 2025